

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M _____
S
no de résolution
ou annotation

- 21. Varia
- 22. Levée

Adopté.

2015-01-12-03: PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande s'il y a un service internet dans son secteur. Il explique aussi certaines conditions de l'entente pour un échange de terrains à la plage. Il mentionne que la municipalité pourra déplacer le ponceau dans le courant de l'été (sans urgence).

Un citoyen demande s'il est possible de modifier l'ordre des sujets à l'ordre du jour. Le conseil mentionne que ce serait une chose possible.

2015-01-12-04: ENTENTE D'ÉCHANGE DES TERRAINS À LA PLAGE

ATTENDU QUE la municipalité procèdera prochainement à un échange des terrains avec Gestion immobilière Valmar Inc. ;

ATTENDU QUE l'arpenteur, Daniel Parent, travaille actuellement sur le dossier ;

ATTENDU QUE suite à l'échange, il n'y aura plus de droit de passage entre les 2 parties ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

QUE la municipalité accepte d'assumer les frais d'arpentage et de notaire pour l'échange des terrains.

Adopté.

**2015-01-12-05: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 1^{er}
DÉCEMBRE 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité que les minutes du 1^{er} décembre 2014 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

**2015-01-12-06: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 16
DÉCEMBRE 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité que les minutes du 16 décembre 2014 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2015-01-12-07: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et Résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière dont un certificat de disponibilité a été émis pour les dépenses encourues soient payés. Chèques 4442 à 4503 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (130 721.95\$), et le rapport de salaires versés (décembre 2014) en date du 12 janvier 2015.

Adopté.

2015-01-12-08: RAPPORT DU MAIRE ET INSPECTEURS

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

Monsieur le maire résume les changements apportés à ce jour au niveau du CLD par la MRC.

2015-01-12-09: POLITIQUE FAMILIALE 2015

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu ;

D'adopter la Politique familiale 2015 déterminant les différents éléments d'aide aux familles.

Adopté.

2015-01-12-10: TAXES DE SERVICES POUR 1 LOGEMENT AU LIEU DE 2

ATTENDU QUE le nombre de logement d'un immeuble est déterminé par l'évaluateur ;

ATTENDU QUE deux citoyens avaient demandé d'avoir une seule taxe de services au lieu de deux car ils considèrent que leur immeuble n'est pas utilisé dans ce sens ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu ;

De refuser la demande de ces citoyens.

Adopté.

2015-01-12-11: AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre donne avis de motion, qu'à une séance subséquente un règlement ayant pour objet de modifier le règlement no 127 prescrivant l'exécution de travaux de raccordement par la municipalité, sera présenté.

2015-01-12-12: AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est de remplacer l'actuel règlement sur les permis et certificats de la Municipalité.

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel règlement sur les permis et certificats de la Municipalité. Ce règlement prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives. Il prévoit des normes et tarifs concernant l'émission des permis de lotissement, des permis de construction, des permis d'installation septique ainsi que des certificats d'autorisation pour fins diverses.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement lors de son adoption est faite en même temps que le dépôt du présent avis de motion.

2015-01-12-13: PLAN D'INTERVENTION 2015

ATTENDU QU'un nouveau plan d'intervention est exigé dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2017 (TECQ) ;

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité ;

D'accepter l'offre de services de exp, au montant de 7400\$ plus les taxes applicables, pour assister la municipalité dans la préparation de son nouveau Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées.

Adopté.

M _____
S
no de résolution
ou annotation

2015-01-12-14: TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ANCIENNE CAISSE

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

D'autoriser un budget de 15 000\$ plus les taxes applicables, pour la réfection de l'ancienne Caisse. Les travaux consistent à refaire les planchers (en céramique chauffée à l'eau dans toutes les pièces sauf la salle de bain et la salle d'archive), l'installation de deux comptoirs. Cet achat sera financé à même le surplus de l'exercice.

Adopté.

2015-01-12-15: BUDGET POUR L'AMENAGEMENT EN GENERAL DES NOUVEAUX BUREAUX

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

D'autoriser un budget de 15 000\$ plus les taxes applicables, pour l'aménagement en général des nouveaux bureaux. Ce budget permettra de payer les points suivants (sans s'y limiter):

- Système téléphonique
- Installation d'une caméra
- Peinture (temps et peinture)
- Rideaux et stores
- Nouvelle table de conférence
- Chaises pour la salle de conférence
- Bureau de travail
- Frigo
- Micro-onde et cafetière
- Écran de télévision
- Affiche « Hôtel de ville »
- Transfert de l'antenne radio
- Matériel d'aménagement (tableau, etc.).

Cet achat sera financé à même le surplus de l'exercice.

Adopté.

2015-01-12-16: PROPOSITION MINISTÉRIELLE DE REGROUPEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES-APPUI À LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS

Attendu la proposition de regroupement des territoires des trois commissions scolaires francophones de l'Estrie déposée par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 20 novembre 2014;

Attendu que la proposition prévoit la création d'une seule commission scolaire francophone en Estrie pour le 1^{er} juillet 2016;

Attendu que cette proposition de fusion a été annoncée sans consultation des parties concernées;

Attendu que la proposition de fusion pour l'Estrie évoque de grandes préoccupations soit :

- l'étendue du territoire regroupé (10 195 km²);
- le nombre de MRC couvertes (7);
- le grand nombre d'élèves (plus de 36 000);

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

- le grand nombre d'établissements (plus de 120);
- la diversité des réalités des milieux regroupés (milieux ruraux et urbains);
- la difficulté de représentation des parents auprès des instances de consultation.

Attendu qu'il est important que le centre des décisions prises par les commissions scolaires, qui sont des gouvernements locaux autonomes, demeure près des citoyens;

Attendu qu'il est essentiel que les commissions scolaires puissent continuer d'exercer la partie de leur mission qui consiste à contribuer au développement socioéconomique de leur milieu;

Attendu que cette proposition de fusion ne doit pas se réaliser au détriment des milieux ruraux;

Attendu la demande d'appui, formulée par la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Sur la proposition de madame la conseillère Jeanne Dubois, il est résolu :

- a) d'appuyer la contreproposition soumise par la Commission scolaire des Hauts-Cantons au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, contenant un nouveau scénario de réorganisation pour les commissions scolaires francophones de l'Estrie, prévoyant une fusion des commissions scolaires des Hauts-Cantons et des Sommets, de même que le maintien de l'organisation actuelle pour la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke;
- b) d'appuyer les démarches de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, ayant pour but de préserver la représentativité des milieux ruraux auprès du réseau scolaire.

Adopté.

**2015-01-12-17: BEECHER FALLS FIRE DEPARTEMENT – AIDE FINANCIERE
ACHAT D'HABITS DE COMBAT**

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

De remettre un don de 1 000\$ à Beecher Falls Fire department pour l'acquisition d'habits de combat.

Adopté.

2015-01-12-18: ADOPTION DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE

ATTENDU que la Loi sur la sécurité incendie prévoit que la MRC doit élaborer un schéma de couverture de risque incendie pour leur territoire ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a conclu un protocole d'entente avec le ministère de la Sécurité publique en cette matière ;

ATTENDU que le MRC de Coaticook a formé un comité de sécurité incendie qui a travaillé à l'élaboration de ce schéma de couverture de risques ;

ATTENDU que le ministre de la Sécurité publique a émis le 07 février 2007, une attestation de conformité pour le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a adopté son schéma de couverture incendie le 21 février 2007;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M _____
S
no de résolution
ou annotation

ATTENDU que le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook est en vigueur depuis le 23 février 2007 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil municipal confirme avoir adopté le schéma de couverture de risques incendie, ainsi que son plan de mise en œuvre, présenté par la MRC de Coaticook et approuvé par le ministère de la Sécurité publique.

Adopté.

2015-01-12-19: ACHAT ET INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CAMÉRA AU PARC DES LOISIRS

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu ;

Que la municipalité de St-Herménégilde accepte la soumission de Alarme Radar-Alarm au montant de 950.67\$ taxes incluses pour l'achat et l'installation d'une caméra au Parc des Loisirs.

Adopté.

2015-01-12-20: USINE D'ÉPURATION

Un suivi rigoureux du phosphore est fait.

2015-01-12-21: AQUEDUC

Un suivi de l'utilisation de l'eau potable est fait au niveau de l'arrosage de la patinoire. Il est important que le responsable de son entretien avise la municipalité avant l'arrosage.

2015-01-12-22: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose les états financiers mensuels au 31 décembre 2014.

2015-01-12-23: RAPPORT DE CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose le rapport de correspondance du 2 décembre 2014 au 12 janvier 2015.

2015-01-12-24 : RÉGIE DE PROTECTION INCENDIE DE LA RÉGION DE COATICOOK

Aucune nouvelle information.

2015-01-12-25: RÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK

Aucune nouvelle information.

2015-01-12-26: LOISIRS

Le carnaval est annulé. Une activité de glissage sera organisée.

2015-01-12-27: FAMILLE ET CULTURE

Aucune nouvelle information.

2015-01-12-28: JOURNAL

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M _____
S
no de résolution
ou annotation

Le journal sortira dans les prochains jours.

2015-01-12-29: DIVERS

Date de la prochaine réunion de travail : le 27 janvier à 19h30

Soirée de financement Échec au crime, région de Sherbrooke : Aucune inscription.

2015-01-12-30: PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

2015-01-12-31: VARIA

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre mentionne qu'il serait important de déneiger la porte derrière le centre communautaire. Il faut mentionner cette consigne à la personne qui remplace lors de l'absence de l'inspecteur municipal.

2015-01-12-32: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre propose la levée de l'assemblée à 21h50.

Secrétaire-trésorière

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.